

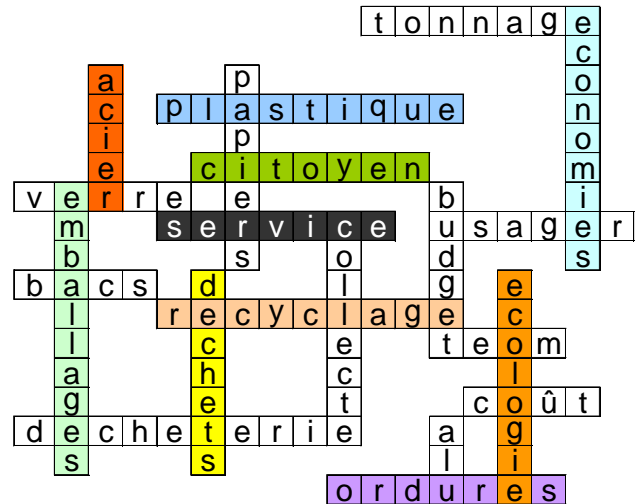
Le journal du tri



EDITO

Nous le savons, le problème des déchets est un des problèmes majeurs de la protection de l'environnement. Bien entendu, la sauvegarde de nos ressources passe par l'amélioration constante des modes de collectes et des financements.

Dans cette optique, la CCAB n'a de cesse d'essayer d'améliorer le service, de rechercher toujours de nouvelles idées d'économies, en testant d'autres modes de gestion des déchets. Tout en gardant à l'esprit la taille de notre intercommunalité, nous restons parfaitement conscients du coût que représente la gestion des déchets : 265 712 € au total pour les 1873 t de déchets collectés et traités, soit 62 €/hab en 2005 pour la totalité du service.



Les coûts du service

Même si le niveau de service est honorable (voir l'explication du niveau de service en page 3), la CCAB a mis en place et projette diverses opérations de diminution de la production de déchets et d'économies : le compostage individuel, le tri sélectif au camping d'Arthez font partie de ces opérations. La mise en place de la redevance spéciale pour les déchets non ménagers, le suivi régulier des emballages recyclables collectés, la réorganisation des conteneurs collectifs ou la consultation de nouveaux prestataires de collecte des déchets toxiques à la déchèterie sont les futures actions du premier semestre 2007. Certaines sont déjà initiées. Si nous savons que le coût du traitement des ordures ménagères ne cesse d'augmenter, ceux du tri sélectif des emballages recyclables et de la déchèterie stagnent depuis quelques mois. En pensant au tri et à l'apport volontaire, nous pouvons donc vraiment maîtriser la hausse des coûts de gestion des déchets.

Sommaire

Edito !	p.1
Que paie-t-on ?	p.2 et 3
Info'tri	p.4

1 Des résultats !



d'emballages ménagers ont été collectées grâce à votre geste de tri en presque 5 ans de collecte sélective.

2006 : baisse des OM incinérées !

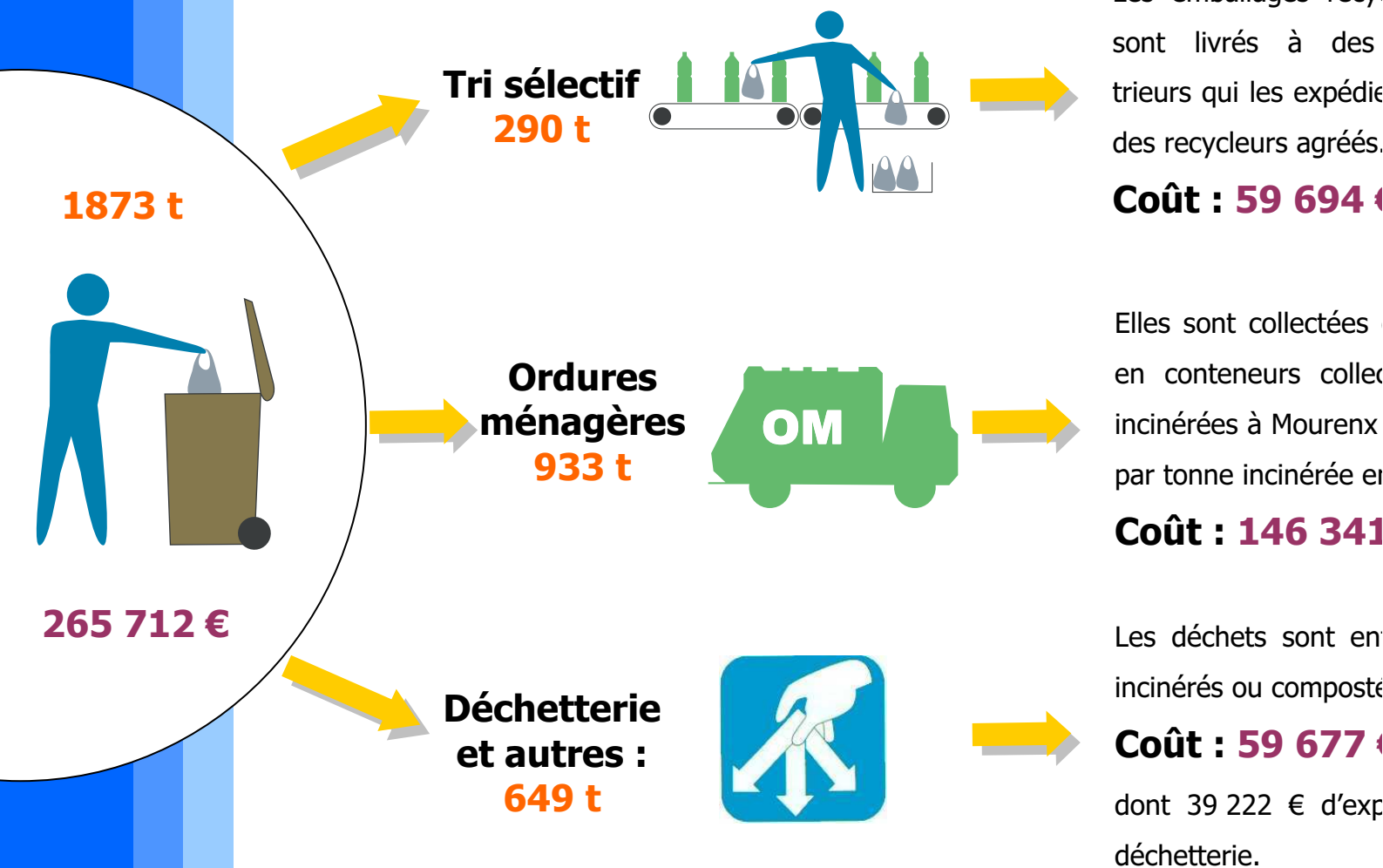
Ce n'était plus arrivé depuis 2001, la CCAB a enregistré en 2006 une véritable baisse du tonnage d'ordures ménagères incinéré : de 934 t en 2005 à 912 t l'an dernier. Ce sont 5 kg de moins par habitants.

Et bien sûr, au coût de 94 € la tonne d'OM incinérée, c'est une économie de 2068 €.

Cette baisse récompense l'effort de tous en matière de tri ! Il faut absolument continuer à trier nos emballages et à amener en déchetterie : le coût de la tonne incinérée en 2007 est passé à 100 € !

Qu'est ce qu'on paie ?

Les chiffres de l'année 2005 (4240 habitants) :



Tous les chiffres proviennent du rapport annuel sur le service public d'élimination des déchets 2005. Ils sont compris subventions déduites et TTC.

Les bouteilles d'huiles!



Dorénavant, on recycle les bouteilles d'huiles

La famille des bouteilles plastiques recyclables s'agrandit : il est enfin possible de déposer dans sa caissette les bouteilles d'huiles de cuisine car elles seront recyclées comme les autres flacons plastiques.



L'indicateur de niveau de service :

Cet indice permet de comparer les niveaux de qualité de service en matière de gestion des déchets –collectes, déchèterie, autres déchets, fréquences... Il est compris entre 1 (le service minimum) et 3 (beaucoup de moyens mis en œuvre). Avec une note de 2,35, la CCAB est dans une fourchette haute parmi les collectivités de taille équivalente.

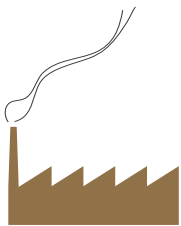
clables collectés
conditionneurs
ent en balle vers



68 kg/hab.
14 €/hab.
205 €/t

Le coût à la tonne est élevé car le tonnage trié est faible. Les coûts de traitement stagnent ou diminuent : trions, c'est indispensable !

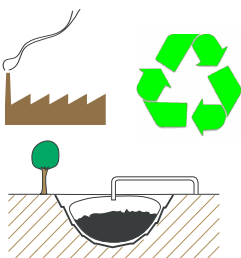
en bennes ou
ectifs pour être
(coût de 100 €
n 2006).



220 kg/hab.
34 €/hab.
156 €/t

Le coût de l'incinération ne cesse d'augmenter. Malgré la baisse de tonnage en 2006, il faut diminuer les apports à l'incinérateur.

fouis, recyclés,
és.



153 kg/hab.
14 €/hab.
91 €/t

Un tonnage qui augmente chaque année : c'est toujours la tonne de déchets la moins coûteuse. La déchetterie est une réussite, continuons

opitation de la

Ce qui fait un total de 441 kg et 62 € par habitant

Infos tournées

- Mardi 1^{er} et 8 mai : **collecte sélective** (Castillon, Doazon, Arnos, Boumourt, Mesplède) et **collecte des ordures ménagères (Arthez) le lundi précédent**
- Jeudi 17 mai 2007 (Ascension) : **collecte sélective le samedi 19** (Argagnon) et **collecte des ordures ménagères le vendredi 18** (Castillon, Doazon, Arnos, Boumourt, Hagetaubin, Labeyrie, Lacadée, Saint-Médard et Casteide-Candau).

Le courrier des lecteurs

Nous sommes toujours à l'écoute de vos remarques ou vos suggestions sur le journal ou la collecte sélective :

Journal du tri
Communauté de Communes
d'Arthez de Béarn
1, passage Barrailh
64 370 Arthez de Béarn



A la trace !

Début 2007 aura lieu une nouvelle campagne de suivi de la collecte des bacs jaunes en porte à porte.

Les quatre tournées seront observées deux fois depuis le camion. Tout sera passé au peigne fin : les bons et mauvais trieurs, les non trieurs, les défauts et qualités des trieurs. Ceci afin de cibler au mieux la communication et les actions d'informations sur le tri.

Déchèterie : horaires d'hiver

La déchèterie de la CCAB a adopté de nouveaux horaires (correspondants au changement d'heure) pour cet hiver 2006-2007 : elle ouvrira et fermera une demi-heure plus tôt qu'en période estivale pour les après-midi du lundi et du mercredi.

Ainsi, d'octobre à mars, la déchèterie ouvre de 13h30 à 17h30 le lundi et le mercredi.

Le samedi, les horaires ne bougent pas : 9h-13h.

Pour tout renseignement, contactez le 05 59 67 45 75 ou par courriel : environnement@cc-arthezdebearn.fr



Communauté de Communes
D'ARTHEZ-DE-BÉARN



ECO
EMBALLAGES



PYRENEES
ATLANTIQUES
CONSEIL GENERAL

Imprimé
sur papier
100% recyclé

Le journal
du tri :

CC Arthez de Béarn
1, passage Barrailh
64 370 Arthez de Béarn

Photos :

Eco-Emballages et Communauté de Communes d'Arthez de Béarn

Directeur de la publication : Philippe GARCIA

Juillet 2006

Dépôt légal n° 96-36 du 12 juin 1996